

Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ?

Guy Di Méo

Professeur à l'Université Michel de Montaigne

Bordeaux 3

Directeur de l'UMR 5185 ADES du CNRS

L'identité est une construction permanente et collective, largement inconsciente bien que de nature politique et idéologique (sujette à des manipulations multiples), bien qu'empreinte aussi de réflexivité. Elle s'exprime par des individus qui la formulent et la diffusent. Cette disposition à repérer le même et le différent, dans l'espace et dans le temps, est indispensable à la reconnaissance de soi et des autres. Elle est également essentielle à l'établissement de la conviction de chaque individu d'appartenir à un, voire à plusieurs ensembles sociaux et territoriaux cohérents. Elle se caractérise par une communauté de valeurs et de traits culturels, d'objectifs et d'enjeux sociaux, par celle d'une même langue et d'une même histoire, souvent, mais pas de manière obligatoire, par l'appropriation d'un territoire commun : quartier, ville, agglomération en milieu urbain... L'idée est répandue qu'une identité sociale engendre des comportements assez voisins, bien que nullement automatiques, chez les personnes la partageant.

L'intérêt scientifique nouveau, suscité depuis deux ou trois décennies par la problématique de l'identité ou, plutôt, par celle de l'identification, c'est-à-dire des processus sociaux de production d'un tel sentiment, tient sans aucun doute à son profond renouvellement. Ce dernier est imputable à un passage essentiel : celui d'une identité conçue dans une continuité temporelle inébranlable, vision quelque peu substantialiste et objectale du phénomène dominant naguère, à une acception désormais plus actualiste et plus mouvante, plus dynamique. Celle-ci fait de l'identité l'œuvre contemporaine et transformable d'acteurs sociaux compétents, dotés de réflexivité et de la capacité de produire du sens dans un environnement aux références changeantes.

Ce « tournant identitaire » date des années 1960-1970 aux États-Unis. Il a obéi à l'impulsion de deux faits majeurs. Le premier est la montée en puissance des minorités et surtout de leur expression, de leur manifestation parfois violente (minorité afro-américaine pour commencer) dans les villes américaines. Ces minorités ont façonné leur identité à partir du sentiment (politique) de la domination qui s'exerce sur elles, mais aussi sur la base de particularités culturelles affirmées... Ce qui tend à faire de ce « tournant identitaire » un « tournant culturel » nourri, en particulier, par les nouvelles cultures urbaines émanant des communautés ou de leurs hybridations.

Le second caractère de ce virage passe par l'affirmation sociale de l'individu, puis du sujet actif. Certes, l'émergence d'une conscience individuelle est ancienne, ne s'agit-il pas de l'une des caractéristiques de la modernité ? Cependant, jusqu'au milieu du XX^e siècle, elle demeurait d'essence sociale et philosophique, comme assignée « d'en haut » par une autorité suprême : Dieu, la raison universelle ou la République, etc. Avec les années 1960, un basculement se produit, c'est le sujet lui-même qui se construit, « par le bas » en quelque sorte ! L'entreprise ne manque pas, d'ailleurs, de s'avérer épuisante ; jusqu'à éprouver cette « fatigue d'être soi » dont parle Alain Ehrenberg (1998).

Pour Anthony Giddens, ce serait l'entrée dans la « modernité avancée » (A. Giddens, 1994), la « surmodernité » et non la post-modernité, au sens d'une radicalisation de la modernité plus que d'une rupture avec elle, qui définirait ce double tournant. Il se caractériserait par une réflexivité croissante des individus. En termes épistémologiques, le succès de l'identité marquerait le primat théorique du sujet en sciences sociales, au détriment des structures (point de vue holiste) et des traditions qui, pourtant, contribuent à le déterminer.

Un fait majeur pousse, de nos jours, à l'effacement apparent du rôle des structures et des héritages dans la production de la vie sociale comme en matière d'identification. Il s'agit de la multiplication, pour chaque individu, des appartenances objectives (à des groupes, institutions, lieux, territoires, etc.) et, par conséquent, des identités qui les accompagnent. Désormais, l'identification globale de soi à laquelle procède chacun, la reconnaissance en somme et peut-être la production même de sa personnalité, s'accomplit par une sorte de hiérarchisation de ces appartenances. Ce choix, même s'il n'évite pas un minimum de contraintes sociales et spatiales, confère à son acteur un certain sentiment de liberté. Il devient donc facteur d'autonomie. Mais l'un des avatars de cette posture n'est-il pas de tomber dans un nouvel « essentialisme situationniste » ? En effet, si l'on admet le principe d'une « société liquide » (Z. Bauman, 2000, 2005) du « tout est mobile et fluctuant (...), affaire individuelle », l'idée d'une identité fondée sur un minimum de cristallisation sociale, construite dans une certaine temporalité, ancrée dans une spatialité durable, et plus particulièrement dans un territoire, n'est-elle pas discréditée ?

En réalité, la moindre investigation sur le thème de l'identité écarte vite le chercheur d'une position aussi extrême et le conduit à mettre l'accent sur l'importance majeure des contextes de la production identitaire. Ce constat souligne combien, à certains égards, la séparation conceptuelle entre identités individuelle et collective est artificielle et vaine. Même s'il convient de prendre en compte une dimension individuelle incontournable de l'identité, il n'est pas imaginable de l'abstraire de sa consistance sociale, pas plus d'ailleurs qu'il ne saurait être question de l'exonérer de son épaisseur temporelle et spatiale, historique et géographique.

À ce dernier point de vue, on notera que quelle que soit la mobilité accrue des êtres humains à la surface de la planète, leur corps, en tant que base et forme matérielle de leur identité, n'est en aucun cas distinct de l'espace. L'homme reste étroitement soumis à sa condition géographique d'être terrestre, en rapport permanent avec l'espace de la terre et de son enveloppe immédiate, ses lieux (ou non-lieux) et ses territoires. Les organisations sociales auxquelles il appartient s'inscrivent toujours dans un minimum d'aires, d'objets ou de formes géographiques d'échelles différentes : axe et moyen de transport, localité, ville, territoire régional ou national, etc. Il convient donc de proposer, en matière d'identité, comme en toute chose touchant au social et à ses déclinaisons spatiales, une théorie intermédiaire et équilibrée. Cette théorie doit jeter un pont entre l'univers des structures par lesquelles se transmettraient à l'aveugle des héritages agissant à l'insu des sujets et un monde d'individus qui ne se construirait que dans les interactions spontanées et improvisées du présent.

Ces différents constats m'amènent à poser deux hypothèses autour desquelles s'articuleront les deux parties de cette contribution. En fonction de la première, j'avance que la multiplication contemporaine des référentiels identitaires, loin de déraciner l'individu ou le groupe en quête de sens, l'invitent et même le contraignent à rechercher une cohérence sociale et spatiale autour de son histoire et de la construction de sa propre territorialité. En fragilisant son identité personnelle et dans une certaine mesure sa liberté, la confrontation inévitable aux sociétés de masse, celles des contextes urbains ou urbanisés de sa vie, pousse d'ailleurs l'individu dans cette direction. En référence à la deuxième hypothèse, je prétends que les identités individuelles et collectives, fruits d'élaborations sociales et culturelles, s'avèrent d'autant plus solides qu'elles transitent par le langage matériel de l'espace, de ses lieux et de ses territoires, y compris dans leurs formes virtuelles. Dans les deux cas, je serai attentif à observer en quoi les situations urbaines, les appartenances citadines et métropolitaines sont susceptibles d'accentuer l'intensité de la relation observée entre identité (tant personnelle que collective) et rapport territorial.

I- Pluralité et cohérence des identités

Il faut partir du principe que l'identité est, d'abord, « une représentation de soi-même (...), le fait d'un individu et de sa subjectivité » (J.-F. Staszak, 2004). Pour Pierre Tap, c'est « l'ensemble des représentations et des sentiments qu'une personne développe à propos d'elle-même » (P. Tap, 1986). L'identité personnelle, c'est ce qui permet, à travers le temps et l'espace, de rester le même, de se vivre dans l'action en tant que soi, dans une société et dans une culture données, en relation avec les autres. L'identité résulte d'un effort constant et volontaire du sujet pour gérer sa propre continuité, sa cohérence dans une figure de changement perpétuel. L'identité est donc une tension permanente. Claude Dubar estime fort justement qu'elle fait l'objet d'une construction toujours inachevée dans la mesure où elle « n'est autre que le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions » (C. Dubar, 1991).

S'identifier, et ce n'est là qu'un paradoxe apparent, revient à se différencier des autres tout en affirmant son appartenance à des catégories, des groupes, mais aussi des espaces. C'est une action qui procède par un jeu combiné de différenciation et d'assimilation de tout sujet en regard d'autres entités individuelles ou collectives. L'identification est donc une construction sociale dont les fondements se situent dans les premières années de la vie ; une construction qui mobilise les capacités cognitives, communicationnelles et réflexives de l'être humain. L'identité se décline selon un continuum qui se déroule du sujet jusqu'aux groupes, jusqu'aux collectivités les plus divers. Si l'identité n'a pas de substrat spatial obligatoire, elle entre tout de même dans un contexte inévitable de spatialités, sans omettre que les lieux et les territoires lui fournissent souvent un ciment efficace, à la fois matériel et symbolique.

1- Identités individuelle et collective : un continuum fluide

Quand il parle de « personnification du groupe », comme on pourrait parler aussi de personnification du lieu ou du territoire, Edmond Marc Lipiansky évoque un processus identitaire collectif calqué sur les modalités de production de l'identité personnelle. En fait si celle-ci repose sur l'intériorisation fusionnelle de son contexte (social et culturel) de vie par l'individu ; réciproquement, l'identité collective (partagée par un groupe localisé ou territorialisé) s'élabore par une sorte de projection des attributs généraux de l'individu sur le groupe et sur les lieux auxquels il s'identifie. En l'occurrence, la ville ou le pays s'avèrent d'excellents récepteurs des traits de cette identité personnelle projetée.

Ces phénomènes de personnification identitaire d'une communauté citadine sont bien connus. Pierre-Yves Saunier montre ainsi de quelle façon, à Lyon, à partir des années 1830-1848, une personnification de la ville (population et territoire) lui a conféré un « esprit », un tempérament (éléments d'ordinaire attribués à la personne) particuliers (P.-Y. Saunier, 1995). Ce stéréotype s'appuie alors « sur les données fournies par l'histoire, le milieu ou la vie des individus ». « L'esprit lyonnais » est présenté dans les textes de l'époque comme un syncrétisme des comportements supposés du Français du Nord et du Français du Sud. Le mythe du canut (idéal-type) est également mobilisé dans cette élaboration collective. Ainsi, l'ardeur au travail, la curiosité intellectuelle pour les questions techniques, la solidité du sentiment familial, toutes ces qualités résulteraient, chez le Lyonnais, de l'organisation productive des canuts (pourtant disparus au XIX^e siècle) en ateliers familiaux autonomes.

Dans le cas de Tours, Michel Lussault explique également de quelle façon le maire Jean Royer était parvenu dans les années 1960-1970 à populariser une image de la ville intégrant les qualités que sa propre propagande lui attribuait : droiture, honnêteté, franchise, volonté et ténacité, rigueur et impartialité, bonne gestion. Même chose à Bordeaux, au temps de Jacques Chaban-Delmas, quand l'idéologie territoriale urbaine, fabriquée de toutes pièces

par la presse et les médias, superposait voire confondait la modernité de la ville et celle de son maire.

Ce transfert identitaire du singulier au pluriel, de l'idéal-type générique (le canut) ou personnalisé (tel ou tel élu présenté comme exemplaire) à la société citadine entière, s'accompagne donc, souvent, de la fabrication d'un mythe qui peut éventuellement constituer un puissant outil politique de mobilisation au service du pouvoir qui le forge.

Notons que la territorialisation d'une telle identité collective et du mythe qui la fonde contribue à son inscription dans les représentations sociales. L'assise territoriale, campée sur un réseau de lieux et d'objets géographiques, constitués en éléments patrimoniaux visibles, renforce l'image identitaire de toute collectivité. Elle lui dresse une scène et la pourvoit d'un contexte discursif de justification particulièrement efficace en ville où des lieux très denses, soigneusement et anciennement dénommés, s'inscrivent dans une totalité territoriale représentée, à la fois symbolique et fonctionnelle.

La territorialisation de l'identité favorise aussi le contrôle politique de l'espace social en offrant aux pouvoirs à l'œuvre un champ concret, clairement repéré et balisé, de légitimité et d'action. Bref, lieux et territoires, particulièrement aujourd'hui leurs concrétions urbaines, créent un « régime de lisibilité » très efficace des identités sociales de tous ordres. Si la société ne se perçoit guère derrière les individus qui la composent, les lieux comme le territoire se matérialisent, se cartographient et, par conséquent, se voient. À ce titre, les référents spatiaux sont pour l'identité collective l'équivalent du corps pour l'identité individuelle. Dans un même ordre d'idée, ce qui rapproche aussi les deux formes d'identité, individuelle et collective, jusqu'à les confondre, c'est leur aptitude commune à qualifier conjointement l'identique, le même et le différent : l'autre, l'altérité.

L'identité collective n'imprime aucune empreinte indélébile et définitive sur les groupes sociaux et sur leurs espaces, même si ses promoteurs, politiciens ou idéologues, prétendent fréquemment le contraire. Construction sociale, instrument et enjeu, dynamique et tension, elle se transforme constamment ; l'actualité la remet toujours en question. Dès lors, pour l'installer dans la durée, il faut une volonté, la manifestation et l'action de pouvoirs comme d'idéologies tenaces. Il faut aussi des conditions (géographiques en particulier) durables, se traduisant par une construction de longue haleine. On peut dès lors penser que la ville et son rayonnement territorial, tant idéal que matériel, du fait de sa élaboration fréquente dans le temps long, se prête bien à la consolidation d'identités sociales durables.

Le cas de la Tunisie, en tant que nation et que territoire reposant sur l'édification très ancienne d'un réseau de villes, bénéficiant aussi d'une solide identité par superposition d'éléments sociaux et spatiaux interactifs et convergents est, à ce titre, exemplaire. Depuis la plus haute antiquité jusqu'à la période contemporaine, en passant par l'époque médiévale de l'Ifriqiya, elle fonde son identité sur un triple phénomène de proximités villageoises et urbaines (J.-M. Miossec, 1999). Il s'agit d'abord, d'une vieille proximité géographique et fonctionnelle, définie par un ruban littoral continu d'urbanité. Là, très tôt, des villes rapprochées, participant aux mêmes réseaux de pouvoirs, commandèrent avec fermeté de vastes territoires intérieurs. Il se dessine également une « proximité internationale », faite de contacts anciens et multiples, gérés par les villes, qui conféra à la Tunisie, de manière précoce, le caractère d'une aire de modernité. Apparaît enfin une « proximité sociale », au sens d'une bonne capacité historique de régulation et de gouvernance née d'une tradition de mobilité et d'ascension sociales, de renouvellement des élites. Bénéficiant de ce brassage, le mouvement identitaire national (Destour et Néo-Destour) a puisé ses cadres dans la petite bourgeoisie des villes et des villages sahéliens. Le bon niveau d'instruction de cette bourgeoisie, joint à une tradition d'intense mobilité géographique de ses membres, dans un pays de taille réduite, a, de tout temps, entretenu cette « proximité sociale » baignée d'urbanité.

2- De l'individu aux groupes, un monde d'identités multiples

Entre l'individu et ses collectivités d'appartenance, l'identité n'est donc jamais unique, définitive ou statique. Aujourd'hui, très clairement, nous n'appartenons plus à un seul groupe social, pas plus qu'à un seul territoire. De fait, notre mobilité accrue élargit le champ de nos expériences sociales et spatiales.

Même stimulée par la mobilité triomphante de notre temps, la pluri-identité, y compris territoriale, n'est pas chose nouvelle. Aujourd'hui comme hier, en fonction des occurrences, des moments, de nos intérêts, nous affirmons et privilégions l'une ou l'autre de nos appartenances. Cependant, une ou plurielle, librement choisie ou influencée, sinon suggérée par notre contexte de vie, l'identité individuelle et collective reste un construit social et culturel.

La multiplicité des appartenances identitaires, la possibilité offerte à chacun de faire son choix parmi elles, tendent à atténuer la tyrannie absolue de l'une d'entre elles qui, privée de toute concurrence, pourrait devenir un instrument d'oppression et même d'exclusion des autres. À l'échelle de l'individu, ces arbitrages identitaires ne relèvent pas d'un strict combat interne, de nature psychologique. La genèse de l'identité personnelle ne se démarque jamais d'une relation aux autres que conditionne le contexte géographique, urbain et même métropolitain, de plus en plus. C'est le fruit d'une interaction entre facteurs psychologiques et sociaux que médiatisent des rapports spatiaux ou territoriaux véritablement démultipliés par leurs contextualisations urbaines.

À l'échelle du groupe, les mêmes faits s'observent. L'idée qui prévalait jusqu'au milieu des années 1970 était que la forme d'identité collective la plus parfaite était celle de l'ethnie. Celle-ci avait la réputation de reposer sur quelques caractères simples, à peu près invariants : un nom collectif, une langue, un territoire, des valeurs et des traditions propres (culture), une origine commune et des sentiments solidaires... Comme le rappelle Étienne Balibar, l'ethnicité consiste, pour un groupe social, à se représenter collectivement dans le passé, le présent et le futur, comme s'il formait « une communauté naturelle, possédant par elle-même une identité d'origine, de culture, d'intérêts, qui transcende les individus et les conditions sociales » (É. Balibar et I. Wallerstein, 1997). Cette naturalisation d'un construit social revêt, dans la conception ethnique, un caractère absolument irréductible qui s'aggrave fréquemment du fait de l'incorporation d'une substantialité territoriale à cette représentation. Bien entendu, ce modèle se révèle, dans la plupart des cas, en grande part faux et fabriqué. En effet, la vision identitaire qu'il privilégie fige la réalité sociale et territoriale du groupe, conçue sur le principe, rarement vérifié dans les faits, souvent inventé de toutes pièces et imposé politiquement, de l'isolat absolu. Dans la pratique, ce sont toujours de fortes interdépendances et interférences, aussi bien concrètes que symboliques, qui s'observent entre groupes voisins. Où que l'on se trouve, on ne saurait tôt ou tard échapper à l'acculturation et au métissage. Loin de reposer sur un socle culturel immuable, l'ethnicité est faite de constructions opportunistes, d'armes et de ressources mobilisées dans un dessein économique, politique ou idéologique. C'est ainsi que de nouvelles formes sociales territorialisées (néo-ethniques ?) se reconstruisent rapidement dans les villes africaines, en liaison avec les importants brassages de populations et la variété des opportunités de situations spatialisées qu'elles enregistrent. L'École de Chicago avait déjà montré combien le creuset urbain et ses interstices tant sociaux que spatiaux favorisent la constitution permanente de nouvelles identités groupales.

Sur un tout autre registre, remarquons aussi que placées sur un même vecteur de sens, identités individuelle et collective se conjuguent et se façonnent en interaction. Leur pluralité contemporaine, pour un même sujet humain, ne détruit en rien l'unité de celui-ci comme du groupe auquel il appartient. Le sujet non pathologique rétablit toujours son intégrité organique

et symbolique. Comme l'écrit François de Singly (E. Ramos, 2006), « nous ne sommes pas, pour la plupart, des Fernando Pessoa capables de multiplier nos identités » à l'infini. D'ailleurs ajoute-t-il, Pessoa ne reconnaissait-il pas lui-même « s'être perdu de vue dans la création d'un individu presque parfaitement liquide » ? L'identité personnelle « se définit par un processus continu de retour sur soi-même, sur ce qui (nous) est arrivé, sur ce qui (nous) arrive ». S'identifier c'est ainsi établir un bilan quasi permanent de ses liens sociaux et spatiaux, de ses appartenances ; c'est une quête constante de la cohérence de soi. Ce bilan identitaire pousse l'individu à se recentrer ; du coup, il le conduit à constater qu'il possède une part d'identité dont il est créateur et maître, part étrangère à son héritage. Or, nous faisons ici l'hypothèse que la ville fournit un potentiel privilégié d'outils de recentrage pour toute identité individuelle. Par sa variété intrinsèque et par les innombrables repères sensibles et vécus qu'elle étale, par les « affordances » qu'elle sème dans le champ des perceptions individuelles, la ville file une trame dont ses habitants se servent sans restriction pour tisser et inventer leur propre identité.

Nous retiendrons donc que l'enracinement territorial s'effectuant dans la ville et, *a fortiori*, dans ses déclinaisons métropolitaines conforte les différentes formes d'identités : de l'individu au groupe. Nous allons maintenant envisager, de façon plus concrète et parfois hors des strictes frontières urbaines, les diverses composantes géographiques de toute identité individuelle comme de nombre d'identités collectives.

II- Quelles dimensions géographiques des identités ?

Si l'identification des groupes sociaux de toutes sortes à des lieux et à des territoires est un phénomène bien étudié et bien repéré, nous allons constater qu'il ne revêt pourtant aucun caractère automatique. En revanche, la position souvent privilégiée des déterminants ou, plus simplement, des référents spatiaux au cœur de toute identité engageant l'individu est une réalité moins connue. De manière générale, les spatialités de l'identité contribuent à la renforcer en lui conférant une assise qui associe assiette matérielle et construction idéelle. Cette dernière rattache le sentiment identitaire aux univers symboliques des individus et des groupes qui le formulent et l'expriment. Là encore, le cadre urbain semble élargir les chances de ces processus.

1- Spatialités et corporalités des identités individuelles

L'individu, même mobile, fait corps avec l'espace terrestre, la spatialité le constitue. Les études de géographie sociale ont montré l'importance des notions d'espace de vie (les cheminements et déplacements réguliers de chacun), d'espace vécu (espaces des pratiques et des imaginaires) et de territorialité (toutes les dimensions du vécu territorial d'un individu) pour la formation de soi, mais aussi des rapports sociaux et spatiaux de l'être humain.

Le corps campe la base, le support nécessaire de toute identité. Or, ce qui est frappant, c'est que cette assise corporelle ne se conçoit pas en dehors d'un double contexte d'interactions sociales et spatiales. D'ailleurs, le corps est espace. Il se définit toujours en situations et en positions spatialisées : mobile ou immobile ; debout, assis ou couché, etc. De plus, le corps n'échappe jamais à un contexte spatial qui incite l'individu à telle ou telle posture corporelle. La ville, là encore, offre au corps une gamme particulièrement vaste et créative d'opportunités comportementales. Cette spatialité qui le ceint contribue à ses sensations de bien-être ou de mal-être ; elle le stimule ou elle l'inhibe... Ainsi, corporalités et spatialités se conjuguent en référence à des règles, à un ordre social de l'urbanité, de la citoyenneté. Imposés ou sélectionnés et choisis, ces contextes spatiaux (espaces de vie, des pratiques, du quotidien) sont incorporés par l'individu, ils deviennent des extensions de son propre corps et s'inscrivent dès lors dans son système identitaire. Or, cet espace incorporé n'est jamais neutre. Il est toujours socialement signifié, symboliquement qualifié par les

rapports de genres, les positions et les enjeux sociaux. Il s'imprègne de mémoire collective. Ainsi, lors de ses expériences spatiales, le corps, le « je », le « soi » auquel il donne prise se matérialise et se socialise. Il incorpore en quelque sorte les codes sociaux et leurs traductions spatiales. Il le fait de manière tellement évidente que l'individu concerné tend à naturaliser ces codes et leurs contextes, à les considérer comme allant de soi, en même temps qu'il s'identifie à eux.

Pour Elsa Ramos (2006), une « fidélité à soi » (identitaire) se construit « entre dépendance et autonomie, attachement et détachement ». Cet auteur estime que le matériau constitutif de l'identité personnelle peut être traqué dans des éléments qui font sens pour l'individu, que ce soit des lieux, des objets, des odeurs : « éléments puisés dans l'existant, dans l'histoire familiale, dans les lieux de vie, expériences communes et individuelles ». Si on peut penser que dans « la quête de la fidélité à soi », la place des origines est fondamentale, des « espaces fondateurs » qui « présupposent un ancrage territorialisé » ne se distinguent pas pour tout le monde. En revanche, d'après les enquêtes qu'elle a réalisées, il n'existe pas d'individu qui ne fasse référence à une multitude de lieux quand on les interroge à propos de leur identité : logements, lieux fréquentés de manière plus ou moins épisodique... Par ailleurs, des ancrages, même territorialisés, ne doivent pas se confondre avec ceux des origines (familiales) personnelles. Certains lieux identitaires pour l'individu peuvent être des lieux du présent, coupés de ses racines. Ce qui compte pour lui, ce sont les relations tissées entre ces lieux, le sens qu'ils prennent à ses yeux, les uns par rapport aux autres. Pour nombre de personnes, les attaches identitaires se font et se défont au gré de leurs parcours de vie. E. Ramos dit aussi que les origines et les lieux qu'elles associent « apparaissent comme des inventions (...), une somme de négociations réalisées par l'individu entre la dimension normative et réglée de l'héritage et ce qui fait sens pour lui, au quotidien ».

De plus, l'héritage n'est jamais définitif et fermé, c'est un ensemble de ressources dans lequel chaque membre du groupe légitime puise ce qu'il estime significatif. Pour l'individu, l'identité est moins un « d'où je viens ? » qu'un « ce que je suis ». En conséquence, les lieux ne revêtent pas de sens en eux-mêmes, ils sont avant tout dépositaires de vécus et de souvenirs personnels. Au total les lieux et les territoires de l'identité comptent sans doute moins pour leur cohérence géographique (leur continuité spatiale n'est pas de mise) que pour la contribution qu'ils apportent à la constitution du « fil continu qui tisse le canevas de l'histoire » personnelle (E. Ramos, 2006). Comme l'observe Jean-Claude Kaufmann (2005), ces ancrages spatiaux servent à « bricoler les liens entre séquences d'identification pour assurer une continuité dans la durée biographique ».

À ce titre, il ne faut pas oublier que l'identité a pour objet de fabriquer une continuité temporelle du sujet. Celle-ci ne saurait ignorer les contraintes spatiales. L'individu, en s'identifiant, doit s'inscrire également dans une cohérence de sa territorialité : donner du sens à ce qui l'entoure, à la continuité comme aux discontinuités géographiques, celles qui le séparent, par exemple, des êtres chers. Dans ce dernier cas, les ancrages soutiennent la cohérence identitaire de l'individu en lui fournissant une continuité. Leur réseau gomme les séparations qui l'affectent. Par conséquent, lorsqu'il parvient à créer une liaison sémantique solide entre des espaces fonctionnant pour lui comme des référents symboliques (c'est sa territorialité), il conforte incontestablement sa propre identité. Si ce jeu d'ancrages consolide la cohérence identitaire, n'est-ce pas parce qu'il introduit un principe de stabilisation dans les changements (mobilités en particulier) qui accompagnent désormais le cours de toute vie ?

Cet ancrage identitaire dans l'espace géographique n'est peut-être pas aussi universel qu'il n'y paraît. D'une culture à l'autre, le rapport identitaire à l'espace change, même si la modernité affirme l'universalité de la pureté ontologique, libre de toute chaîne spatiale, du *cogito* cartésien ; même si, *a contrario*, l'existentialisme heideggérien et son concept d'habiter la terre récusent, dans une perspective tout aussi universelle, la moindre distance

entre lieu et sujet. De fait, pour les Japonais étudiés par Augustin Berque, l'identification individuelle s'imprime dans les lieux, elle est, comme il dit, « situationnelle », au point que « la subjectivité (d'un Japonais) peut se déléguer aux lieux et aux choses » (A. Berque, 2004). Rien de tel pour les Parisiens interrogés par Elsa Ramos, même s'ils ne sont nullement indifférents à leurs liens spatiaux à Paris lorsqu'ils s'identifient.

Quoi qu'il en soit, cette question des ancrages identitaires du sujet participe bien d'un double mouvement, à la fois individuel et social. Par ailleurs, si l'on admet que l'identité personnelle ne s'arrête pas aux frontières de l'individu, mais s'inscrit dans le dialogue qu'il instaure avec les êtres et les objets de son environnement, on ouvre grande la porte qui relie les identités individuelle aux identités collectives.

2- Spatialités des identités collectives

Si l'identité, en tant que processus social, concerne l'individu comme le groupe, elle qualifie aussi l'espace géographique et ses territoires du fait des interactions très puissantes que l'homme entretient avec les cadres matériels et symboliques de sa propre vie. Parfois, comme pour les Eskimos étudiés par Marcel Mauss au début du XX^e siècle, les noms des groupes se confondent avec les noms des lieux qu'ils désignent et qui les accueillent. Cette identification scrupuleuse des groupes à leurs territoires se retrouve dans nombre de sociétés vernaculaires. Ce phénomène ne veut pas dire que celles-ci se calquent sur des espaces naturels dans une figure déterministe. Comme pour les Touaregs Kel Owey de l'Air, au Niger, dont les clans empruntent leurs noms à ceux des vallées dans lesquelles ils s'installent durablement, les entités humaines ne se « situent pas dans l'espace en fonction de catégories figées en diverses régions naturelles objectives, mais d'une façon relative et contextualisée ». C'est-à-dire que l'espace auquel les sociétés qui l'occupent s'identifient « se cristallise (d'abord) sur des bases d'organisation politique et de gestion des ressources naturelles qui reflètent l'appropriation du territoire » (L. Gagnol et A. Morin, 2002).

À l'opposé de ces cas de quasi fusion identitaire entre société et espace géographique territorialisé, il existe des identités sociales dépourvues de territoire. De la même façon, pour un individu ou pour un groupe social donné, toutes les figures de l'altérité identifiées ne jouissent pas forcément d'une assise spatiale stable. Il en est ainsi, dans nos régions, des Tziganes. Longtemps ce fut, dans une certaine mesure, le cas des Juifs, des Arméniens, des Grecs, des Syriens et des Libanais, et celui de bien d'autres diasporas. C'est aujourd'hui le destin de nombre de Palestiniens... Mais s'agit-il, véritablement, d'identités dépourvues d'espace référentiel, déterritorialisées ?

Dans le cas des Juifs, l'identité contemporaine ne s'est-elle pas élaborée dans une sorte d'ambivalence entre une terre (promise) imaginée libre et vierge et des territorialités multiples : urbanités méditerranéennes pour les Séfarades ; communautaires, villageoises ou urbaines, façonnées d'influences locales diverses, traduites notamment par la langue *yiddish*, pour les Ashkénazes d'Europe orientale et de Russie ?

En ce qui concerne les Palestiniens, privés de territoire national après la *Nakbah* (catastrophe de la guerre de 1948, accompagnée de la destruction des 481 villages, de l'exil des réfugiés, etc.), l'identité s'est focalisée sur la mémoire de la terre, jadis cultivée, habitée, désormais détruite (C. Pirinoli, 2002). Ainsi, alors que la symbolique identitaire nationale des Palestiniens d'avant 1948 était essentiellement urbaine, elle est devenue terrienne et paysanne, du fait sans doute de la confiscation et de la perte de leur sol. Dans ce cas, la dimension spatiale de l'identité nationale produit des effets considérables puisque toute la société subit les conséquences de sa transformation, jusque dans sa structuration la plus profonde. N'explique-t-elle pas le rôle majeur joué dans la vie politique et sociale par des clans locaux et clientélistes, clans constitués sur le modèle paysan de la grande famille élargie ? Ne lui

doit-on pas l'existence de cette pyramide de liens de dépendance imprégnée de conservatisme et de traditions qui caractérise le monde palestinien ?

Entre ces situations extrêmes, les nations modernes figurent parmi les formes sociales dont l'identité fait le plus appel, dans sa conception même, à une argumentation territoriale maîtrisée par le discours idéologique et politique. Nicos Poulantzas ne notait-il pas que la construction d'un État-nation et d'une identité nationale requiert « l'historicité d'un territoire et la territorialisation d'une histoire » ? De fait, y compris de nos jours, partout ou à peu près dans le monde, l'attachement identitaire national associé au territoire reste fort. Une enquête réalisée en 2003, en France, par l'*International Social Survey Programme*, montre que la dimension nationale de l'identité arrive en troisième position, après les ancrages familiaux et l'identité professionnelle, parmi les occurrences proposées. Il s'agit, et de très loin, de la référence territoriale la plus citée. Dans cette enquête, parmi les marqueurs symboliques les plus évoqués qui contribuent à décliner la nation dans son identité, quatre revêtent une dimension spatiale indéniable : les monuments (culturels et historiques), les lieux de mémoire, les formes territoriales et les frontières, les paysages emblématiques. Ces marqueurs, ces référents de nature patrimoniale ne se définissent plus, nécessairement, en relation avec une solide tradition historiquement établie. La patrimonialisation et ses fonctions identitaires reposent en grande part sur une « invention (permanente) de la tradition » (E. Hobsbaum et T. Ranger, 1983) qui passe par une intense activité de sélection sociale et politique.

Le cas des paysages est particulièrement intéressant. Pour Anne-Marie Thiesse (1999), si nous associons sans hésitation, aujourd'hui, un paysage et un pays (espace d'une nation) dans une visée identitaire, c'est parce qu'un intense travail de codification de la nature, en termes nationaux, a été collectivement accompli, en général au XIX^e siècle. Cette qualification d'un paysage national s'est le plus souvent opérée sur le mode de la différenciation. Ainsi, se démarquant de l'Autriche et de ses vallées de montagne, la Hongrie a trouvé son identité picturale dans la Puszta, la grande plaine du Danube et de la Tisza, représentée par les peintres et par les poètes comme une vaste mer continentale balayée par le vent... Soit un symbole de liberté.

En France, au contraire, la genèse du paysage national résulte de l'assemblage de paysages et de territoires régionaux très différents. Elle illustre l'idéologie véhiculée par Jules Michelet, celle d'une France diverse et équilibrée, alliance des tempéraments du Nord et du Sud, bâtie sur le mythe de « l'isthme des rencontres ». Un ensemble disparate de monuments, de lieux (de mémoire ou non), de villes et de paysages prestigieux forme, sous la plume de plus d'un auteur des XIX^e et XX^e siècles, un tissu, un réseau symbolique d'éléments qui épousent l'étendue et les formes du territoire national, le dessinent ou en soulignent l'armature et les contours.

En deçà du territoire national, les formes comme les contenus géographiques des localités ou des régions, les villes surtout, peuvent jouer un rôle de référent identitaire pour leurs habitants comme pour leurs visiteurs ou simples observateurs extérieurs. Mais par-delà les échelles nationales, comment peuvent se former des identités d'échelon supérieur ? Le cas de l'identité arabe est, à ce titre, intéressant. Mythe autant (voire plus) que réalité, elle échappe à tout marqueur culturel trop simple. En dehors de la langue, de séquences historiques fortes et, pour le plus grand nombre, de la religion, l'identité arabe, si jamais elle existe, est forcément plurielle. Jean-François Troin s'est récemment penché sur ses éventuelles composantes géographiques. Il a avancé (J.-F. Troin, 2004) que cette identité peut aussi se lire à travers des territoires et des lieux-symboles. D'après lui, ces lieux forment quatre catégories. Les « lieux saints et sacrés » s'égrainent en Arabie, en Palestine, en Egypte, etc. Les « lieux revendiqués » trouvent avec la Palestine leur plus spectaculaire expression. Les « lieux d'appartenance » sont des territoires de rattachement et de mémoire, des espaces de filiation souvent quittés par ceux qui s'en réclament. Ces lieux parlent de la nostalgie des

racines. Ce sont les villes de Fès ou de Sfax, de Sanaa, la Kasbah d'Alger ; l'Hadramaout du Yémen méridional, « écrin de verdure et de villes blanches au cœur de plateaux désolés ». Les « lieux apprivoisés » sont ceux de l'exil, de la diaspora. Ils se dispersent de Détroit à Marseille ; on les retrouve dans les quartiers koweïtiens de Londres... Un peu partout, dans ce monde arabe effiloché, les territoires culturels et ethniques connaissent une sorte de « rénovation de leur identité », tant en raison du développement des villes que du fait des progrès d'une vie (déterritorialisée ?) de réseau qui, pour un nombre croissant de personnes, rythme désormais les conditions d'existence.

Conclusion

Grâce à leurs ancrages spatiaux, grâce aux liens qu'ils tissent avec l'espace géographique, ses lieux et ses territoires, les individus et leurs groupes trouvent des ressources providentielles pour maintenir leur propre cohérence identitaire et fabriquer de la continuité par-delà les séparations spatio-temporelles que leur impose le déroulement de la vie sociale et ses mobilités. Dans un monde contemporain où la plupart des acteurs sont à la fois mobiles et installés, le concept de territorialité (G. Di Méo, 1998) s'avère un outil fort utile pour comprendre de quelle façon les sujets régulent leurs identités et leurs spatialités multiples. Le lien entre identité (individuelle et sociale) et espace (surtout urbain) se révèle d'une étonnante force. Il nous est apparu qu'il n'existait guère d'identité personnelle dépourvue de dimension spatiale. Moins exclusive lorsqu'il s'agit d'une identité plus groupale, cette relation reste néanmoins vivace. Dans ce domaine, les identités intégrant l'espace, ses lieux et ses territoires, s'avèrent d'une incontestable solidité. Elles affichent, en général, une belle longévité ; c'est le cas des grandes familles de structures identitaires territorialisées, qu'elles soient locales, régionales, nationales et même internationales.

Ces formes territoriales des identités s'inscrivent conjointement dans une lente construction historique et participent d'une actualité incontournable qui est celle des interactions sociales du présent et de leurs enjeux : cette « réalité quotidienne » qui s'organise « autour du ici de mon corps et du maintenant de mon présent » (P. Berger et T. Luckmann, 1986). En ce sens, les identités territoriales ne diffèrent guère des identités sociales en général. L'espace géographique, les spatialités (matérielles et idéelles) qu'il secrète s'inscrivent fréquemment, plus qu'on ne l'imagine *a priori*, dans le contenu sémantique (marqueurs) des représentations identitaires, tant individuelles que collectives (nous avons vu qu'entre les deux, la frontière est poreuse). Le paysage, conçu comme une forme, à la fois subjective, phénoménale et sociale de la sensibilité humaine et de son rapport environnemental, joue un rôle fondamental de lien, de relais symbolique entre l'espace géographique et les identités sociales, tant individuelles que collectives.

La construction identitaire, surtout d'essence politique, investit l'espace géographique d'un sens collectif très puissant qui lui confère une grande intensité sociale. Elle en fait une collection de lieux (symboliques, patrimoniaux, de mémoire, vécus), agencés en réseaux, qui génèrent des territoires. Une telle construction concrétise souvent des rapports de force. Elle entre dans des processus de domination et d'hégémonie. Devant la montée en puissance d'identités territoriales belliqueuses et conflictuelles, les sciences humaines et sociales doivent contribuer à relativiser de telles identités, à montrer leur caractère opportuniste, artificiel et situationniste. Dans les villes en particulier, le travail scientifique doit mettre l'accent sur les métissages, sur les hybridations permanentes qui président à la plupart des productions identitaires, que celles-ci intègrent ou non des référents spatiaux. La recherche doit prendre en considération l'hypothèse selon laquelle les identités fonctionnant en isolat géographique et politique n'aboutissent qu'à l'appauvrissement et qu'à l'asservissement, qu'à l'exploitation des êtres humains, qu'à la formation de ghettos (urbains en particulier). *A contrario*,

l'hypothèse que les identités ouvertes sont porteuses d'innovation et de progrès social, de démocratie, en un mot de durabilité sociale, mérite d'être vérifiée de près.

Les questions identitaires que nous venons d'aborder ouvrent au moins deux champs de recherche géographique. Celui des spatialités et des territorialités, soit des rapports spatiaux des individus, relativement superficiels dans le premier cas (spatialités), plus vécus, profonds et affectifs dans le second (territorialités), autorise le repérage de la diversité des liens spatiaux qui entrent dans la construction des personnalités humaines. Il fournit aussi des éléments d'interprétation pour la compréhension de leurs dynamiques grégaires, tant sociales que territorialisées. Il permet de saisir, en retour, de quelle façon s'opère, en partant de l'individu, la production de l'espace.

L'investigation du champ des territoires saisis sous l'angle de l'identité permet de lire la complexité des relations qui se tissent entre les groupes et l'espace géographique. Elle met l'accent sur le rôle clé que jouent, en matière de territorialisation des agrégats sociaux et de qualification socio-culturelle des territoires, les éléments patrimoniaux spatialisés qui constituent les médiateurs symboliques de toute territorialité.

Les questions identitaires interrogent aujourd'hui l'ensemble des chercheurs en sciences sociales, particulièrement ceux qui s'intéressent au devenir des villes et à la citoyenneté, à l'aménagement des territoires et à leur développement durable. Il ressort aussi de notre propos que les contextes territoriaux des villes offrent des prises efficaces et solides qui contribuent à renforcer, à centrer et à polariser les identités individuelles et collectives.

Références bibliographiques

- Balibar É., Wallerstein I. (1997), *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- Bauman Z. (2000), *Liquid modernity*, Cambridge, Polity Press.
- Bauman Z. (2005), *Liquid life*, Cambridge, Polity Press.
- Berger P., Luckmann T. (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Berque A. (2004), « Milieu et identité humaine », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 385-399.
- Chivallon C. (2004), « Espace, mémoire et identité à la Martinique », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 400-424.
- Di Méo G. (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- Dubar C. (1991), *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- Dubet F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- Ehrenberg A. (1998), *La fatigue d'être soi*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Gagnol G., Morel A. (2002), « Les Touaregs Kel Owey du massif de l'Aïr (Niger) : peut-on parler d'une identité montagnarde ? », Poitiers, *Actes du colloque Identités*, MSHS, p. 115-126.
- Gervais-Lambony P. (2004), « De l'usage de la notion d'identité en géographie », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 469-488.
- Giddens A. (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Hobsbaum E., Ranger T. (eds.) (1983), *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kaufmann J.-C. (2005), *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette.
- Lipiansky E.-M. (1992), *Identité et communication*, Paris, PUF.

- Miossec J.-M. (1999), « Identité tunisienne : de la personnalité géographique d'un pays du Maghreb, du monde arabo-islamique et de la Méditerranée », *Annales de Géographie*, n° 607, p. 255-276.
- Pirinoli C. (2002), « Entre terre et territoire. Enracinement de l'identité palestinienne », *Études rurales*, n° 163-164, p. 91-108.
- Ramos E. (2006), *L'invention des origines. Sociologie des ancrages identitaires*, Paris, Armand Colin.
- Ricoeur P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Saunier P.-Y. (1995), *L'esprit lyonnais, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions.
- Staszak J.-F. (2004), « Les singulières identités géographiques de Gauguin », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 363-384.
- Tap P. (ed.) (1986), *Identités collectives et changements sociaux*, Colloque international de septembre 1979, Toulouse, Privat.
- Thiesse A.-M. (1999), *La création des identités nationales. Europe, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil.
- Troin J.-F. (2004), « L'identité arabe », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 531-550.
- Velut S. (2004), « L'Argentine : identité nationale et mondialisation », *Annales de Géographie*, n° 638-639, p. 489-510.